vivrEnsemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 80 – Novembre 2023

La Mairie vous accueille :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Samedi 04 et 25 novembre de 9h à 12h
De préférence sur rdv

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Contact: 02.41.77.04.49
accueil@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr
Facebook.com/saintaugustindesbois49
https://twitter.com/StAugustinDBois
La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

URGENCES

Urgences : 112
Samu : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117
Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,
Avenue de la Clercière.
Tél. 02.41.77.90.17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :
Les 3RD'Anjou Tél : 02.41.59.61.73

Accueil périscolaire :
Centre polyvalent, 10 rue de Saint-Georges
Tél : 02.41.77.08.45
Responsable périscolaire : 07.57.41.86.07
enfance@saint-augustin-des-bois.fr
https://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr/

Accueil de Loisirs Bécon-St Augustin :
Antenne de St Augustin : Centre polyvalent,
10 rue de Saint-Georges
Responsable : 07.57.41.86.07
alshbecon-stau@valleesduhautanjou.fr

Service jeunesse :
Maison Commune de Loisirs
Place du Cèdre
Tél : 07.56.00.08.90
servicejeunesse@valleesduhautanjou.fr

Bibliothèque intercommunale :
Maison Commune de Loisirs
Place du Cèdre, rez-de-chaussée
Tarif annuel : 8 € par foyer
Mercredi de 17h00 à 18h30
Samedi de 10h30 à 12h00
Dimanche de 11h00 à 12h00

Collecte des ordures ménagères **mercredi 8 et 22 novembre** 2023

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

A l'échelle du département, le déploiement du réseau de fibre optique en zone peu dense est finalisé à 95%, soit 215 000 foyers et entreprises éligibles dont 51% ont déjà souscrit un abonnement fibre. Cependant, dans quelques secteurs les chantiers ont pris du retard et ne seront probablement finalisés qu'au 1er semestre 2024. Si la partie Est de Saint-Augustin-des-Bois est concernée par ce retard et devra encore patienter plusieurs mois, 60% des foyers et entreprises de la commune sont d'ores et déjà éligibles à la fibre optique. Pour savoir si votre adresse est concernée, testez votre éligibilité auprès d'Anjou Fibre, en charge de la construction et de l'exploitation du réseau.Rendez-vous sur www.anjou-fibre.fr

Une fois éligible, vous devez souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix pour être raccordé à la fibre optique. L'opérateur programmera un rendez-vous de raccordement à votre adresse. Le guide pratique « La fibre pas à pas » est disponible sur le site Anjou Numérique (rubrique « je suis un particulier »), en mairie, ou en scannant le QR code ci-contre :

Pour toutes vos questions ou difficultés, vous pouvez également contacter les services d'Anjou Numérique au 0 801 870 009, appel gratuit.

À noter : En zone peu dense le point de branchement peut être situé à quelques dizaines/centaines de mètres du bâtiment qu'il doit desservir. C'est à l'opérateur choisi par l'usager, de tirer le câble de fibre entre les deux points. Si le technicien estime que le boîtier est trop éloigné il se rapprochera d'Anjou Fibre. Cela n'occasionnera pas de surcoût pour l'usager.

ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

L'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER) impose aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEnR).
Ces ZAEnR prendront la forme de secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïques, éoliens, méthanisation, géothermie, hydroélectricité, etc.).

La loi prévoit la mise en place d'une concertation avec le public, celle-ci est prévue à partir des cartes des ZAEnR qui seront mises à disposition **du 13 novembre 2023 à 9h00 au 08 décembre 2023 à 17h00 inclus** (25 jours) selon deux modalités :

- Par voie électronique via le site internet suivant : https://www.valleesduhautanjou.fr/actualites/donnez-votre-avis-sur-les-zones-dacceleration-des-energies-renouvelables/
- Par consultation directement en mairie du dossier papier et registre sur les horaires d'ouverture d'accueil du public (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00)

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

- **Approbation du Projet Educatif Territorial (PEDT) 2023-2026**

Le projet éducatif territorial (PEDT) formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet éducatif territorial, l'ensemble des acteurs intervenant sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires partagent des objectifs éducatifs communs regroupés selon les trois orientations suivantes :

1- Garantir la continuité éducative et viser la réussite pour tous
2- Favoriser le bien-être et l'épanouissement de l'enfant
3- Consolider le savoir vivre ensemble

Les membres du Conseil municipal décident, à l'unanimité d'approuver le Projet Educatif de Territoire de la commune de Saint-Augustin-des-Bois, pour la période 2023-2026 (3 ans).

- **Modification du règlement intérieur des services périscolaires:**

Les changements apportés au règlement intérieur, tels que :

- ✓ Les changements de jours et horaires de l'accueil périscolaire liés à l'arrêt des TAP
- ✓ **La modification du délai d'inscription et d'annulation aux temps périscolaires (accueil et restauration) à 48 heures ouvrées**
- ✓ La mise en place de l'ALSH compétence CCVHA
- ✓ L'ajout de règles de vie (respect et posture)
- ✓ Les précisions sur les fiches incident et les rencontres en mairie…

- **CCVHA – Retrait de la commune de Saint-Sigismond de l'EPCI**

La commune de Saint-Sigismond a l'opportunité de créer une commune nouvelle avec la commune d'Ingrandes-Le-Fresne. La création de cette commune nouvelle emporte son adhésion a la Communauté de communes du Pays d'Ancenis et, par conséquent son retrait de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou à compter du 31 décembre 2023..

ADRESSAGE

La procédure d'adressage globale de la commune touche à sa fin.
Nous vous rappelons que c'est à la fois pour permettre le déploiement de la fibre et faciliter l'orientation et la rapidité d'intervention de services de sécurité civile notamment.
Vous aurez peut-être remarqué que de nouveaux panneaux de noms de rue ont été mis en place partout sur la commune !
Trame bordeaux en bourg et bleue hors agglomération.
En campagne, le nom de la commune est présent et permet de savoir si l'on se trouve toujours sur le territoire communal lorsqu'on est perdu !.
Courant novembre, les élus vont venir vous distribuer chez vous les plaques de numéros pour ceux qui n'en n'ont pas, accompagnés d'une attestation d'adresse pour les services qui le demanderont.

RETOUR SUR LE REPAS DES AINÉS

Samedi 14 octobre a eu lieu le repas des aînés de la commune organisé par le centre communal d'action sociale (CCAS).
Cette année, une soixantaine d'invités ont pu partager un repas suivi d'une animation musicale menée par Mickaël Richard (accordéoniste et chanteur de musette).
Une pensée pour notre doyenne Anne Devy, qui s'est éteinte le 23 juillet dernier.

N'oubliez pas de vous inscrire et rendez-vous l'année prochaine lors du deuxième weekend d'octobre pour le prochain repas des aînés !!

Les doyens de cette journée :
Annick Ouvrard (86 ans), Marie-Thérèse (88 ans) et André Besson (92 ans)

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. La mairie invite les Augustinois à assister à la cérémonie. Rendez-vous à 11h00 devant la mairie pour rejoindre le monument aux morts dans le cimetière communal.

FAMILLES RURALES

Vide- Grenier du 19 novembre à la salle de sport de 8h à 18h pour le public et à partir de 7h pour les exposants. N'attendez pas pour vous inscrire, il reste encore des places pour le moment.
Activité après-midi jeux ouverte à tous: une réunion est programmée le jeudi 9 Novembre à 14h à la MCL.
Contact : Brigitte Moricet 06.79.23.74.89 brigi.mo@wanadoo.fr

Octobre Rose : des remerciements aux nombreux participants sur cette belle journée ensoleillée. Rendez-vous l'année prochaine !!

RÉSEAU DES BIBLIOTHEQUES

Un nouveau portail numérique a été mis en place pour les 27 bibliothèques (3 secteurs) de la CCVHA.
Après avoir créé leur compte, les utilisateurs pourront :

- Consulter le catalogue en ligne des bibliothèques
- Réserver des documents dans la bibliothèque souhaitée
- Suivre l'actualité et les animations du réseau des bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou
- Avoir toutes les informations sur les bibliothèques du réseau

Pour accéder au portail web : https://bibliotheques.valleesduhautanjou.fr/

Rappel : Vous pouvez emprunter et rapporter sur les 7 bibliothèques du secteur « Bécon ». Une boite de retour des documents (24h/24) est disponible devant la bibliothèque de Bécon-les-Granits.

MSA - CINE-DEBAT

L'eau, un bien commun à entretenir : Comment ?
Quels enjeux pour demain ?

Les délégués de la MSA ont le plaisir de vous inviter à une projection-débat autour du documentaire "Les chants de l'eau".
Le Vendredi 17 novembre à 20h
à la salle Chopin - rue du stade - Bécon Les Granits.

La projection sera suivie d'un temps d'échange du public avec les intervenants suivants :
M. Lelore, élu à la Chambre d'Agriculture
M. Tripet, directeur général du syndicat de l'Eau de l'Anjou.

maineetloire.msa.fr

CCVHA

Rencontrez des professionnels et des organismes de formation

Vous êtes intéressé(e) par les métiers de la petite enfance et de l'animation ? Ce forum des métiers est fait pour vous !

Infos pratiques :
Samedi 25 novembre 2023
De 9h30 à 12h30
Salle Paulette Fouillet – Le Lion d'Angers

Plus d'informations par téléphone au 02 41 27 15 92

SPECTACLES ET ÉVENEMENTS

JEUNES POUSSES

CCVHA - HABILLE TOI, ON SORT

CINEMA - CINEVILLAGE

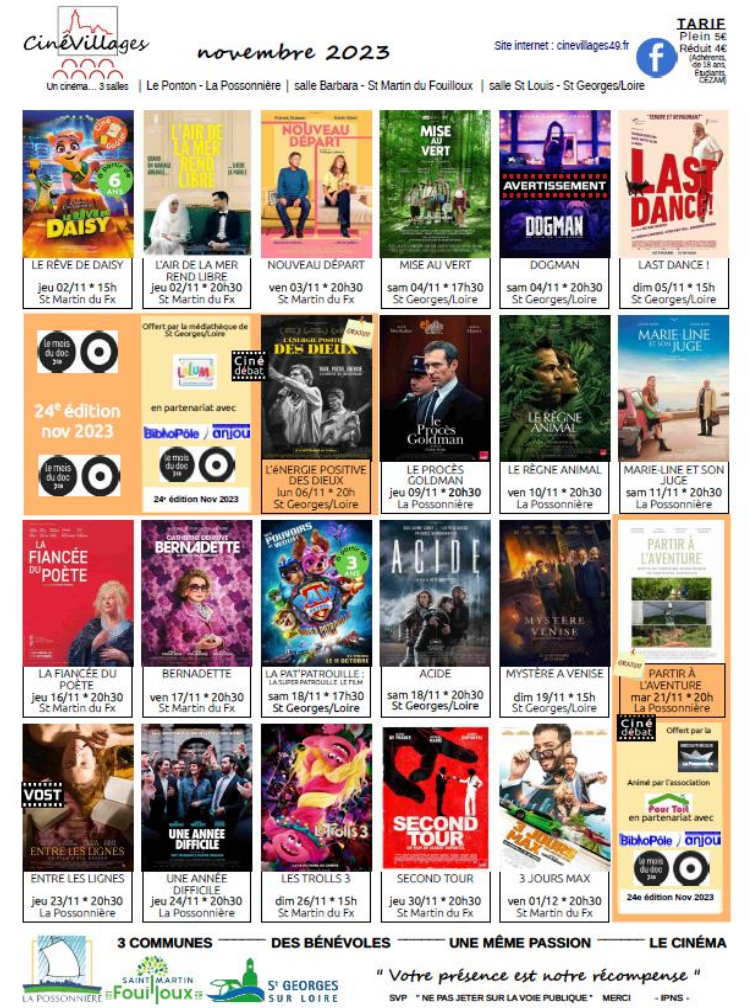

CCVHA – L'AUTOMNE DU NUMERIQUE

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 novembre 2023** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie. ISSN 2823-4103

Ne pas jeter sur la voie publique